Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-200096683-20251127-D0020250012610-DE

Centre MORBIHAN Communauté

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 27 novembre 2025

## DC.2025.0126

Date de convocation : 21 novembre 2025

| Délégués en exercice : 34 | Présents : 29 | Votants : 34 |
|---|---|---|

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 18 heures 30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Tilleul, 2 Espace du Souvenir, à BILLIO, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

**PRÉSENTS** : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, Mme Patricia CONAN, M. Gérard CORRIGNAN, M. Jean-Luc GRANDIN, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. Hugues JEHANNO, Mme Anne JOUANNIC, Mme Christiane JOUBIOUX, M. Pierre-Yves JUHEL, M. Hervé LAUDIC, M. Henri LE CORF, Mme Amélie LE HENANFF, Mme Jeanne LE NEDIC, M. Jean-Pierre LE POUEZARD, M. Gérard LE ROY, Mme Christelle LEVINE, M. Roland LORIC, Mme Hélène MOREAC, M. Jean-Marc ONNO, Mme Eliane PERRON, Mme Marie-Pierre PICAUT, M. Maurice POUILLAUDE, M. Guénaël ROBIN, M. Benoît ROLLAND, M. Pascal ROSELIER, Mme Nelly TARDIF

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : Mme Séverine LE JEUNE donne pouvoir à M. Guénaël ROBIN, Mme Annie LE MAY donne pouvoir à M. Stéphane HAMON, Mme Catherine LORGEOUX donne pouvoir à M. Hervé LAUDIC, M. Grégoire SUPER donne pouvoir à M. Hugues JEHANNO, Mme Marie-Christine TALMONT donne pouvoir à M. Pascal ROSELIER

**Secrétaire de séance** : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD

# Modification du tableau des effectifs et création des emplois

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code général de la fonction publique, notamment les articles L332-14 et L332-8,

**VU** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

**VU** la délibération n°DC-2025-108 du 25 septembre 2025 portant modification du tableau des effectifs et création des emplois permanents,

**VU** l'avis du comité social territorial du 16 septembre 2025,

**VU** le rapport du Vice-président,

**Considérant** qu'une collectivité doit être en mesure de se référer à un tableau des effectifs à jour tout au long de l'année, en fonction des différentes créations, suppressions ou modifications d'emploi,

**Considérant** que chaque mise à jour doit être datée et conservée,

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-200096683-20251127-D0020250012610-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE :

- DE CREER l'ensemble des emplois figurant dans le tableau des effectifs annexé à la présente délibération,
- DE SUPPRIMER, un poste d'adjoint technique non titulaire à temps complet et DE CREER un poste d'adjoint technique titulaire à temps complet au sein du service technique (espace vert), à compter du 1er février 2026.
- DE CREER un poste de technicien non titulaire à temps complet, précédemment pourvu par un contrat de projet, au sein du service assainissement à compter du 29 septembre 2025.
- DE CREER un poste d'adjoint d'animation non titulaire à temps non complet (28/35), dans le cadre de l'ouverture du multi-accueil de Locminé, au sein du service enfance compter du 1er janvier 2026.
- DE SUPPRIMER un poste d'auxiliaire de Puériculture de classe normale non titulaire à temps non complet (28/35) et DE CREER un poste d'auxiliaire de Puériculture de classe normale non titulaire à temps complet dans le cadre de l'ouverture du multi-accueil de Locminé, au sein du service enfance compter du 1er janvier 2026.
- DE SUPPRIMER, suite à un départ à la retraite, un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal 1ère classe titulaire au centre aquatique à compter du 1er octobre 2025.
- DE SUPPRIMER un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives non titulaire à temps complet et DE CREER un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2ème classe non titulaire à temps complet au centre aquatique à compter du 1er décembre 2025.
- DE CREER un poste d'adjoint technique non titulaire à temps non complet (5.8/35) au sein du pôle territorial (service périscolaire de Moustoir-Ac), à compter du 3 novembre 2025.
- DE SUPPRIMER un poste de technicien principal de 2ème classe titulaire, à temps complet non pourvu, au service RH, à compter du 1er octobre 2025.
- DE CREER un poste d'ingénieur titulaire à temps complet au sein du pôle aménagement / mobilité à compter du 24 novembre 2025.
- DE TRANSFORMER un poste de technicien principal de 2ème classe titulaire à temps complet pourvu en poste non pourvu au sein du pôle aménagement /mobilité à compter du 5 octobre 2025.
- DE SUPPRIMER, un poste d'adjoint technique non titulaire à temps non complet (25/35) et DE CREER un poste d'adjoint technique titulaire à temps non complet (25/35) au sein du pôle territorial (service périscolaire de Plumelin), à compter du 1er janvier 2026.
- DE SUPPRIMER, un poste d'adjoint technique non titulaire à temps non complet (25/35) et DE CREER un poste d'adjoint technique titulaire à temps non complet (25/35) au sein du pôle territorial (service périscolaire de Plumelin), à compter du 1er janvier 2026.
- D'APPROUVER le tableau des effectifs des emplois permanents joint en annexe de la présente délibération,
- D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge de l'Administration Générale à signer tout document se rapportant au dossier.

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-200096683-20251127-D0020250012610-DE

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Pour : 34* | *Contre : 0* | *Abstention : 0* | *Non votant : 0* |

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 02/12/2025

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND

